

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

| | |
|--|--|
| <p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p> | <p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 11 avril 2024</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 11 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p> |
| <p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 11 Délibération n° 18_2024</p> | <p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Carole ETTORI), Béatrice TISSOT, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE, Véronique LEGENDRE Secrétaire de séance : Gaëlle MESSINA</p> |

Objet : ATTRIBUTION LOGEMENT N° 5 A L'ÉCULE

Madame Christelle DEROBERT, Adjointe au Maire chargée des appartements communaux, annonce au Conseil Municipal que Monsieur PERNOD Damien, locataire, a quitté l'appartement communal n° 5 situé à la Résidence de l'Écule, 20 route de l'Écule à Minzier, le 23 septembre 2023.

Elle rajoute que des travaux de rafraichissement ont été effectués dans ce logement et que suite à ces travaux, l'appartement n°5 peut être à nouveau loué.

Après étude des dossiers, la commission propose au Conseil Municipal d'attribuer l'appartement n° 5 de la résidence de l'Écule à Madame Elsa DELMI à compter du 1^{er} mai 2024 pour un loyer mensuel de 370 €, des charges mensuelles de 25 € et le versement d'une caution de 370 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et décide donc d'attribuer le logement communal n°5 de la Résidence de l'Écule située 20 route de l'Écule à Minzier à Madame DELMI Elsa à compter du 1^{er} mai 2024 pour un loyer mensuel de 370 € des charges mensuelles de 25 € et le versement d'une caution de 370 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

| | | |
|--|---|--|
| <p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p> | <p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p>  | <p>Le secrétaire de séance, Gaëlle MESSINA</p> |
|--|---|--|